

## Référendum contre la LCPEG : jouer à qui gagne perd ?

CARTEL INTERSYNDICAL

### Le Cartel ne soutient pas le référendum

Le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné a pris acte de la loi sur la CPEG votée le 14 septembre par le parlement et regrette que les amendements légitimes – mêmes ceux qui n'avaient qu'une portée politique, sans incidence financière – aient été refusés. Le Cartel, après une analyse de la situation, a cependant estimé que le lancement d'un référendum comportait des risques trop importants pour le personnel. En effet, tant à cause du rapport de forces, de l'actuelle majorité parlementaire que du calendrier imposé par le droit fédéral, les associations représentatives du personnel ne peuvent garantir que l'élaboration d'une nouvelle loi apporterait des améliorations sensibles. Au contraire, si le référendum aboutissait et gagnait dans les urnes, l'inévitable projet de loi qui suivrait pourrait aggraver encore davantage les plans de prestations. Le Cartel refuse ainsi d'exposer davantage les quelque 60'000 personnes concerné-e-s et ne soutient pas le référendum lancé par le SSP.

### Un signal dangereux

Le Cartel estime avoir fait le maximum pour arriver à une loi qui reste certes insatisfaisante mais qui conserve néanmoins certains principes primordiaux (primauté de prestations, répartition de la cotisation 1/3 employé-2/3 employeur, reconnaissance de la pénibilité physique du travail, notamment). Au vu de l'équilibre très fragile autour de cette loi, la remise en question du texte voté par le parlement risque de réactiver de manière encore plus virulente les critiques injustes sur la prévoyance réservée aux employé-e-s de l'Etat et de créer une opposition accrue vis-à-vis de cette loi, mais pour des raisons opposées à celles des syndicats et du Cartel.

### Des règlements à négocier

Le Cartel entend toutefois valoriser la mobilisation du personnel réalisée le 13 septembre à l'appel du Cartel et du SSP pour positionner la faitière syndicale en partenaire fort pour les négociations à venir avec l'Etat sur les règlements qui découleront de la loi. Le Cartel attend en particulier des dispositions rapides sur les mesures transitoires, respectueuses des termes des discussions qui ont eu lieu jusqu'à ce jour, et entend négocier au plus près avec l'Etat-employeur les conditions d'octroi des critères de pénibilité afin que le nombre estimé de personnes concernées (8'000) – et qui figure dans l'accord signé en juin 2011 – soit respecté.

### Une unité syndicale à retrouver face aux violentes attaques à venir

Le Cartel estime qu'à l'heure où l'unité syndicale devrait se renforcer, le référendum risque de disperser les forces et d'affaiblir la position des syndicats pour défendre les revendications des employé-e-s. En effet, d'une part les points à discuter avec le Conseil d'Etat au sujet des retraites sont encore nombreux et, d'autre part, les attaques contre la fonction publique et les prestations à la population vont connaître une forte recrudescence, tout à fait prévisible avec la présentation du projet de budget 2013 déficitaire (que la droite juge « inacceptable »). Ainsi, au moment où les employé-e-s de la fonction publique et les services publics ont le plus besoin d'être défendus par les syndicats, toute division fait le jeu des tenants du « moins d'Etat », au détriment de la majorité

de la population.

Le Cartel fera cependant tout son possible pour que dans les semaines à venir, avant le vote du budget, les mobilisations nécessaires se réalisent sous le

BIENTÔT LA RETRAITE À 70 ANS

MÉTRO, BOULOT, CAVEAU!



signe de l'unité syndicale, et appelle le personnel non seulement à ne pas se diviser mais aussi à suivre attentivement les informations, tracts, actions, etc. à venir pour défendre ensemble les conditions de travail et les prestations publiques.

### Une loi fédérale qui reste à combattre

Le Cartel rappelle enfin que la panade dans laquelle se trouvent les caisses de pension en Suisse, bien au-delà du canton de Genève donc, provient pour l'essentiel de la loi fédérale votée en décembre 2010 et qui contraint à recapitaliser à 80% les caisses publiques au système mixte de financement. Cette mesure absurde, incongrue au regard du délai fixé en 2052, et qui n'apporte pas de sécurité supplémentaire, fait fi de la pérennité de l'Etat et ne sert que les milieux financiers. Le Cartel s'associera à toute initiative visant à faire cesser cette iniquité et encourage les syndicats et partis politiques du pays à s'unir dans ce but afin que, notamment, la question des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> piliers aille vers des solutions plus justes et équitables pour la population.

## La lutte continue !

CARTEL INTERSYNDICAL

### Rester uni-e-s et mobilisé-e-s

Le Cartel estime que la lutte des salarié-e-s pour l'obtention d'une retraite digne et à prix abordable n'est de loin pas terminée. La mobilisation des services publics demeure nécessaire afin de :

- garantir un plan de prévoyance plus favorable, celui-ci devant faire l'objet d'un règlement ;
- obtenir le respect des mesures transitoires au plus près de l'accord signé en 2011 ;
- garantir l'application du plan aux fonctions répondant aux critères de la pénibilité physique ;
- s'opposer avec la plus grande détermination aux prochaines attaques de la droite (primauté de prestations, répartition des cotisations, etc.).

### Fin de carrière : des compensations !

Le Cartel estime ensuite, alors que les membres des services publics voient leurs conditions de retraite dégradées, qu'il est plus que jamais nécessaire de lancer une offensive syndicale pour obtenir de nouveaux droits en matière d'aménagement des conditions de travail en fin de carrière, pour la garantie du traitement en cas d'incapacité de travail de longue durée, pour l'amélioration des possibilités de

reconversion professionnelle en cas de difficultés de santé. Le Cartel a décidé de proposer un cahier de revendications sur ces points.

### Réévaluer sans délai

Par ailleurs, étant donné que le projet SCORE nourrit l'ambition de réévaluer plusieurs fonctions, alors que plusieurs mouvements de lutte visant la revalorisation des salaires sont en cours, le Cartel s'engage à tout mettre en œuvre afin d'obtenir un retour en arrière sur la question des rappels de cotisations. Pour l'heure, le Cartel revendique :

- La reprise immédiate des réévaluations collectives de fonction et leur mise en œuvre avant l'entrée en vigueur de la LCPEG.

### Pour un système de retraite plus solidaire

Sur le plan fédéral, le Cartel poursuivra la lutte pour favoriser le renforcement du système de répartition, telle l'AVS, contre le système de capitalisation, qui à l'occasion de la fusion de la CIA et la CEH a encore une fois démontré son caractère inopérant et prédateur insatiable de capitaux prélevés dans la poche des salarié-e-s.

## Budget 2013, projet SCORE, droit de grève...

### Mobilisons-nous pour préserver les conditions de travail des services publics et la qualité des prestations à la population

Le Cartel réitère son engagement à se battre pour que les **effectifs nécessaires** au bon fonctionnement des services publics soient octroyés. Il dénonce encore une fois la politique des caisses vides, consistant à diminuer les recettes fiscales et à mettre ainsi sous pression tant les conditions de travail que la qualité des prestations délivrées à la population. Il dénonce avec fermeté celles et ceux qui en appellent toujours à « l'effort de tous » lorsqu'il s'agit de dégrader les conditions de travail ou les prestations, mais qui refusent avec la même constance de **supprimer les privilèges fiscaux** concédés aux plus fortuné-e-s, et ce en période de crise et de restrictions budgétaires.

Ainsi, la droite vient de refuser les nouvelles recettes pour l'Etat prévues par le plan financier quadriennal (PFQ) 2012-2015 et se plaint déjà que le projet de budget 2013 de l'Etat soit déficitaire. Dès lors, ce sont les **annuités** qui sont à nouveau menacées, de même que la **qualité des services publics**, mise en danger par des coupes linéaires.

Par ailleurs, le projet SCORE avance toujours dans la plus grande opacité. Le Cartel exige que des négociations soient immédiatement engagées, de manière à ce que toute la lumière soit faite sur ce projet, et que le personnel puisse avoir son mot à dire sur la **politique salariale des services publics** du canton.

Enfin, après la loi remettant en cause le **droit de manifester**, voilà que la droite veut également restreindre le **droit de grève** dans les services publics.

**Plans de prestations, règlement sur la pénibilité, postes, effectifs, annuités, SCORE, droit de grève, défense des services publics :**

***Soyons mobilisé-e-s ensemble cet automne !***

Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné

ADP-EPM • AGEEP • FAMCO • FAPCEGM-HEM • SIT • SPG • SPJ • UCESG • UFAC

Case postale 1765 – 1227 Carouge – CCP 12-10549-7 – www.cartel-ge.ch – 4 octobre 2012 – Edit. resp. : Bureau du Cartel ; info@cartel-ge.ch